



**PROCES VERBAL REUNION DU BUREAU DIRECTEUR
MERCREDI 1^{er} JUILLET 2020 EN VISIO CONFERENCE**

Présents connectés : Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, Mathilde DESMEULLES, Didier LEBLANC, Fabrice MAHIEU, David DROULLON et Jessica BARBIER

Excusée : Morgane LELIEVRE

Ordre du Jour :

- 1) Informations du Président de la Ligue sur la reprise des activités sportives
- 2) Organisation match qualificatif euro 2022 masculin FRANCE / SERBIE au Kindarena
- 3) Présentation des résultats des votes de l'Assemblée Générale Electronique
- 4) Information concernant la campagne ANS 2020
- 5) Validation du calendrier régional saison 2020/2021
- 6) Information CTA formations OTM
- 7) Organisation réunion ETR 9 et 10 juillet au CSN Houlgate
- 8) Point sur les dates de stages et regroupements réservés pour la saison 2020/2021
- 9) Point sur les conventions de mise à disposition saison 2020/2021

Début de réunion à 20h30 en visio conférence

1) Informations du Président :

- Mesure déconfinement :

Les Clubs et les licenciés ont reçus le communiqué fédéral précisant les modalités à respecter pour la reprise des sports collectifs dans le cadre d'un entraînement classique avec contact à partir du 22 juin 2020.

Ce communiqué fait suite à une validation du protocole de reprise par le Ministère des sports.

- Fond de valorisation du 1^{er} club

Les Clubs dans le tableau ci-dessous sont éligibles par la Fédération Française de Handball à une aide financière dans le cadre du dispositif «fonds de valorisation du premier club».

En effet, depuis cette saison, la Fédération a souhaité valoriser la formation au sein des Clubs en créant un fonds de valorisation pour les premiers Clubs ayant formés des joueurs (ou joueuses):

- Inscrit(e)s en pôle espoirs (Marqueur 1)
- Ayant participé à une compétition internationale de référence en sélection nationale (Marqueur 2)
- Ayant bénéficié d'une convention de formation avec un club professionnel (Marqueur 3)
- Ayant signé un contrat de joueur professionnel à temps plein dans un Club français (Marqueur 4)
- Ayant participé à une compétition internationale en équipe de France Senior A (Marqueur 5)

Plus précisément, à travers ce dispositif, il s'agit pour la Fédération d'attribuer une aide financière aux Clubs qui lui sont affiliés et auprès desquels des joueurs (ou joueuses), ayant atteint un ou plusieurs marqueurs précités sur la saison écoulée, ont pris leur 1^{ère} licence Pratiquant mention compétitive.

Concernant le montant de cette aide, il est déterminé en fonction du ou des marqueurs atteints pour la première fois par le ou les joueurs (ou joueuses) concerné(e)s, selon une valorisation économique de chaque marqueur, telle que fixée comme suit :

- Marqueur 1: 150 €
- Marqueur 2: 400 €
- Marqueur 3: 400 €
- Marqueur 4: 1000 €
- Marqueur 5: 1500 €

Il est précisé que cette aide attribuée pour chaque marqueur atteint par un joueur (ou une joueuse) sur la saison écoulée n'est versée au Club concerné qu'une seule fois et que ce versement n'est donc pas renouvelé sur les saisons suivantes.

Les Clubs mentionnés ci-dessous ont reçus un courrier de la FFHB et recevrons un virement bancaire ou une lettre-chèque de la part de la Fédération correspondant au montant de l'aide qui lui est attribuée en application du dispositif et ce, au titre de la saison 2019/2020.

Le Bureau Directeur félicite les clubs concernés qui sont à travers ce dispositif valorisés.

5914010 COURSEULLES H.B.C	CONCHARD	EMMA	marqueur 1	150,00 €
5976014 RACING CLUB BOLBEC HB	BOSSUYT	LILIA	marqueur 1	150,00 €
5976011 SEP BLANGY BOUTTENCOURT	POYEN	LOUNA	marqueur 1	150,00 €
5914055 USP ST PIERRE/DIVES	LOTHION	LOIS	marqueur 1	150,00 €
5976004 GONFREVILLE HANDBALL	AUCLAIR	MANON	marqueur 1	150,00 €
5927030 SMV VERNON - SAINT MARCEL	GRACIA RONCO	PAOLA	marqueur 1	150,00 €
5950046 BREHAL HANDBALL	PASTEY	ELISE	marqueur 1	150,00 €
5976010 GALLIA CLUB OMNISPORTS BIHOREL	TUNY DEPREAUX	ANGE	marqueur 1	150,00 €
5914009 CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL	COURTADE	CLARENCE	marqueur 1	150,00 €
5927030 SMV VERNON - SAINT MARCEL	KEITA	NAHAN	marqueur 1	150,00 €
5976038 HAVRE ATHLETIC CLUB HB	DUVAL	KIMBERLY	marqueur 1	150,00 €
5914036 AVANT GARDE DEAUVILLAISE	THIMBO	DIARY	marqueur 1	150,00 €
5976065 HBC YVETOTAIS	FILLON	JEANNE	marqueur 1	150,00 €
5976005 SAINT NICOLAS D'ALIERMONT HANDBALL CLUB	VIOGNE	EMMA	marqueur 1	150,00 €
5927009 BRIONNE HANDBALL	WILLOQUEAUX	SERVANE	marqueur 1	150,00 €
5950027 CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE	LETOUZE	VIGGO	marqueur 1	150,00 €
5914023 ENTENTE PORT BAYEUX BESSIN	ADAM	BAPTISTE	marqueur 1	150,00 €
5950015 PATRONAGE LAIQUE D'OCTEVILLE	JAMBRES	DINO	marqueur 1	150,00 €
5927015 EVREUX AGGLO HB	DENOS	ELLIOT	marqueur 1	150,00 €
5950007 PATRONAGE LAIQUE GRANVILLE HANDBALL	MICHEL	TRISTAN	marqueur 1	150,00 €
5961002 ENTENTE ALENCON ST GERMAIN	CISCATO	THEO	marqueur 1	150,00 €
5927032 ST SEBASTIEN SPORTS	MARIETTE	KENTAIN	marqueur 1	150,00 €
5950007 PATRONAGE LAIQUE GRANVILLE HANDBALL	LANGLAIS	MARIN	marqueur 1	150,00 €
5976002 DIEPPE UNIVERSITAIRE CLUB	DELEAU	RAPHAEL	marqueur 1	150,00 €
5976026 AMICALE LAIQUE BUQUET-ELBEUF HB	VILLEY	ADAM	marqueur 1	150,00 €
5950004 JS CHERBOURGEOISE MANCHE HB	RIEHL	AUGUSTIN	marqueur 1	150,00 €
5976023 AMICALE LAIQUE DEVILLE HANDBALL	MANDIANGU	Jotham	marqueur 2	400,00 €
5976004 GONFREVILLE HANDBALL	LE MERRER	Lisa	marqueur 3	400,00 €
5914036 AVANT GARDE DEAUVILLAISE	FONTAINE	Nora	marqueur 3	400,00 €
5976038 HAVRE ATHLETIC CLUB HB	LAPOINTE	Laetitia	marqueur 3	400,00 €
5950027 CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE	FRAUDIN	Bérénice	marqueur 3	400,00 €
5976023 AMICALE LAIQUE DEVILLE HANDBALL	BRIET	Thibaud	marqueur 3	400,00 €
5976002 DIEPPE UNIVERSITAIRE CLUB	LUCIANI	Julien	marqueur 3	400,00 €
5927030 SMV VERNON - SAINT MARCEL	TROTTEY	Alexian	marqueur 4	1 000,00 €
5927027 HBC LE NEUBOURG	CRETEAU	Mathias	marqueur 4	1 000,00 €
5976006 ROUEN HANDBALL	CARABASSE	Geoffroy	marqueur 4	1 000,00 €

- Création d'un nouveau club :

Le Président de la Ligue informe le BD qu'un nouveau club s'est affilié en mai 2020. Il s'agit du club HAND SUMMER rattaché au Comité du Calvados.

- Fond de solidarité fédéral

La FFHandball, réunie en Bureau Directeur a validé la création d'un fonds d'aide aux clubs d'un montant total d'un million d'euros.

Afin d'accompagner les Clubs et de les aider à préparer au mieux la saison 2020-2021, plusieurs dispositifs sont mis en place :

GRATUITÉ DES AFFILIATIONS

L'ensemble des Clubs affiliés à la FFHandball sera exempté des frais d'affiliation pour la saison 2020-2021.

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS SUR LES ACHATS

Une partie de cet accompagnement correspond à une orientation nouvelle du budget du Service aux Clubs de la FFHandball (200 000 €) et une seconde partie correspond à la dotation financière fédérale via La Boutique Officielle pour couverture financière du prix de revient des achats (250 000 €).

MAINTIEN DES TARIFS

La FFHandball a voté le maintien des tarifs 2019 sans intégration de l'indice des prix.

ENVELOPPE DE SOLIDARITÉ

La FFHandball prévoit une enveloppe de solidarité d'un montant de 250 000 €, dont une prise en charge d'une réduction du tarif des engagements forfaitaires de 500 € pour les équipes des Clubs évoluant en Nationale 3 Masculine, Nationale 2 Féminine, Nationale 2 Masculine, Nationale 1 Féminine, Nationale 1 Masculine (hors VAP) avec un règlement différé de ces engagements à fin août 2020.

Le Président de la Ligue informe le Bureau Directeur que de nombreux Clubs ont déjà procédé au règlement complet de l'Affiliation Fédérale et des Frais Administratifs de la Ligue. Le service Financier de la Ligue procédera au remboursement de la part Fédérale lorsque les chèques seront encaissés fin août (comme chaque saison). Sur l'envoi de la facture correspondante, la Ligue fera apparaître la part Fédérale à 0.

Pour les Clubs qui préféreraient établir un nouveau chèque avec le montant corrigé, ils ont la possibilité de le faire, dans ce cas-là, il faudra l'envoyer rapidement à la Ligue afin de faire l'échange.

Les Clubs n'ayant pas encore réglé les frais d'Affiliation doivent par conséquent ne régler que la part Ligue.

La nouvelle fiche tarification rectifiée de la Ligue a été diffusée aux Clubs.

2) Organisation match qualificatif euro 2022 masculin France / SERBIE au Kindarena de Rouen

C'EST OFFICIEL NOS BLEUS SERONT DE RETOUR EN NORMANDIE !!!!!!!

Dans le cadre de la phase qualificative de l'Euro 2022 masculin, l'équipe de France défilera la Serbie le Samedi 9 ou le Dimanche 10 janvier 2021 au Kindarena de **Rouen** pour la quatrième journée des qualifications, quelques jours après avoir affronté la Serbie chez elle.

La date du match sera définie en fonction du match en Serbie quelques jours avant.

On vous donne donc Rendez-vous sur le parquet du Kindarena le 9 ou 10 Janvier 2021 !

Le Bureau Directeur remercie la FFHB pour la confiance accordée à la Normandie pour la délégation de l'organisation de cette rencontre.

La responsabilité de l'organisation de ce match sera confiée à Laetitia HARLE qui constituera un comité d'organisation placé sous l'autorité du Président de la Ligue. Laetitia HARLE sera l'interlocutrice auprès de la FFHB.

Une réunion sera organisée à la FFHB en septembre afin de définir l'organisation ainsi que la politique billetterie de ce match international 2021 ainsi que la politique billetterie. Nicolas MARAIS et Laetitia HARLE représenteront la Ligue.

3) Présentation des résultats des votes de l'AG électronique de la Ligue

Le Président remercie l'ensemble des Clubs qui ont participé à cette AG électronique. L'ensemble des résolutions ont été largement adoptées par les Clubs. Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de cette AG électronique, lequel sera envoyé aux Clubs.

Changement de lieu pour l'organisation de l'Assemblée Générale Élective LNHB

En raison des importants travaux de réhabilitation du CSN d'Houlgate, il ne sera pas possible d'organiser l'Assemblée Générale Élective sur ce site. Afin que cette AG soit organisée sur un lieu central et après recherches effectuées par la Ligue, le Président propose au BD que cette AG électorale soit organisée le vendredi 9 octobre 2020 à l'amphithéâtre de l'Amirauté de Deauville. Le site est disponible.

Le Bureau Directeur valide cette proposition.

4) Information concernant la campagne ANS 2020

Le Bureau Directeur félicite Laetitia HARLE pour la qualité du travail réalisé sur la campagne ANS 2020 ; Remerciement au travail d'accompagnement auprès des Clubs réalisé par Laetitia en lien avec les Comités départementaux. Remerciement pour la qualité du travail administratif réalisé au niveau de l'instruction des projets ANS des Clubs et des Comités.

Le COPIL Territorial s'est réuni mercredi 24 juin pour finaliser l'instruction des dossiers Clubs et Comités. L'ensemble des informations figurant dans le PV COPIL TERRITORIAL ANS a été envoyé aux clubs.

5) Validation du calendrier régional saison 2020 / 2021

Le Bureau Directeur valide le calendrier régional élaboré par la COC. Fabrice MAHIEU indique au Bureau Directeur que la COC a pris en compte que de nombreux gymnases n'ouvriront pas avant fin août.

De ce fait la première journée de l'ensemble des compétitions régionales +16 ans et jeune débutera le weekend du 3/4 octobre 2020.

6) Information CTA organisation des formations OTM

Yannick PETIT informe le Bureau Directeur que la CTA va organiser des formations officielles de Table de Marque (OTM) sur l'ensemble du Territoire. Ces formations seront assurées par Yannick PETIT et Hervé RIGAL. Un calendrier et les sites où seront organisées ces formations gratuites seront prochainement communiqués aux Clubs.

7) Organisation réunion ETR 9 et 10 juillet au CSN Houlgate

Afin de préparer l'organisation de la nouvelle saison sportive, l'ETR se réunira le 9 et 10 juillet au CSN Houlgate.

Au programme, jeudi 9 : réunion de travail avec les CTS, CTF et chargé(e)s de développement de la Ligue pour finaliser l'organisation sportive de la saison 2020/2021 puis échanger sur les projets et objectifs des différents axes pour l'olympiade 2020/2024.

Le vendredi 10 la réunion sera élargie aux salariés techniques et développement des Comités afin de finaliser leurs missions et calendrier d'intervention dans le cadre des conventions de mise à disposition de la Ligue saison 2020 / 2021.

8) Point sur les dates de stages et regroupements réservés pour la saison 2020/2021

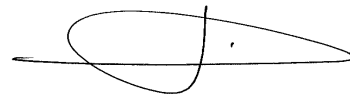
L'ensemble de lieux de stage PPF, ITFE, Arbitrage, nouvelles pratiques organisés par la Ligue sont réservés pour la saison 2020 / 2021.

9) Point sur les conventions de mise à disposition saison 2020/2021

Présentation des volumes horaires sur les conventions de mise à disposition saison 2020/2021 des CTF et chargé(e)s de développement des Comités réalisées après concertation avec le PPF, ITFE, CTA et Développement, sous la coordination de Jessica BARBIER, coordinatrice ETR.

Fin de réunion à 22h40

Président de la LNHB

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Nicolas MARAIS